



Bagarre et détérioration d'un véhicule

Par **delphinev57**, le **05/05/2014** à **08:57**

Bonjour,

Une bagarre a éclaté devant chez moi.

Un jeune a projeté un autre jeune sur mon véhicule à deux reprises. Le jeune qui a été projeté a tenté de se défendre comme il a pu, coincé sur le capot.

J'ai vu la scène de ma fenêtre, j'ai crié d'arrêter, mais le jeune a projeté l'autre personne une seconde fois sur mon véhicule.

Maintenant j'ai des dégâts.

J'ai contacté la maman du jeune qui a projeté l'autre, pour remplir un constat, pour régler cela à l'amiable.

Maintenant, elle me pose souci, en voulant que je remplisse un second constat avec l'autre jeune (que son fils a attaqué).

Elle dit avoir contacté la police et son assurance et que les deux, lui ont dit de faire ainsi (car ils seraient tous deux responsables) et que son assurance ne prendrait pas tout mais uniquement 50% en charge. Je crains que l'assurance de l'agressé refuse de prendre quoi que ce soit et que je me retrouve à payer qq chose.

Je pense que le garçon qui a agressé ne raconte pas tout à sa mère et elle croit que celui-ci se défendait or il attaquait.

Au vue de la loi, sont ils co-responsables réellement ? Si non, je refuse de devoir remplir un constat avec l'autre partie.

Puis- je porter plainte contre ce garçon qui a agressé ?

Que me conseillez vous ? J'ai tenté de régler cela à l'amiable, mais la maman de l'agresseur prend partie et j'ai l'impression qu'elle se paie ma tête si je puis dire...

Merci beaucoup